

EAU-Vallon SA

AKTIV · AG · 2610 St-Imier · BE

BASISINFORMATIONEN

| | |
|------------|--------------------------------|
| UID | CHE-138.684.855 |
| Adresse | Rue Agassiz 4 2610 St-Imier |
| Rechtsform | AG |
| Kapital | 1'000'000.00 CHF |

ZWECK

La société a pour but de fournir de l'eau potable et de l'eau d'extinction. A cet effet, elle exploite les installations dont elle est propriétaire ou qu'elle loue et qui servent à capter, gérer, traiter, transporter, stocker et distribuer de l'eau. Ses clients sont responsables de la livraison de l'eau aux usagers et de la protection contre le feu par les hydrants dans leur zone de desserte. Pour pouvoir atteindre ce but, la société a en particulier les tâches suivantes: a) elle construit, exploite, entretient et renouvelle les installations de captage, de traitement, de transport, de stockage, de télécommande et de contrôle de la qualité de l'eau des puits profonds dont elle est propriétaire ou qu'elle loue; b) elle peut étudier et réaliser les infrastructures nécessaires à l'exploitation optimale d'autres ressources en eau, moyennant accord avec leur exploitant actuel. La société peut créer des succursales en Suisse; acquérir, participer, ou fusionner avec d'autres personnes morales visant un but identique ou analogue pour autant qu'elles aient leur siège en Suisse et qu'elles soient exonérées d'impôt pour but d'utilité publique ou de service public; acquérir, gérer et aliéner des immeubles; faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement.

Quelle: öffentliche Daten aus Zefix (Eidgenössisches Amt für das Handelsregister) sowie dem Schweizerischen Handelsamtsblatt (SHAB). OnlineInfo.ch bietet einen unabhängigen Zugang zu diesen Informationen, ist jedoch keine offizielle Stelle und übernimmt keine Gewähr für Richtigkeit, Vollständigkeit oder Aktualität der Daten. Für rechtsverbindliche Auszüge wenden Sie sich an das zuständige kantonale Handelsregisteramt. Stand: 27.05.2026.